

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix de l'Abonnement

Edition quotidienne, par an... \$3.00
Edition hebdomadaire, par an... 1.00

Prix des Annonces

Six lignes, première insertion... \$0.50
Chaque insertion subséquente... 0.12

Faibleton de L'ÉVÉNEMENT
DU 17 SEPTEMBRE 1881.

UN CRIME MYSTÉRIEUX

(Suite.)

Loïc et Richard n'avaient que faire des conseils de monsieur Cassemajou. Ils traversèrent rapidement la chaussée et entrèrent dans la maison du numéro 3.

La maison était silencieuse; Loïc et Richard monterent lentement l'escalier étroit qui conduisait aux chambres des locataires. Grâce aux renseignements qu'ils avaient eus, ils n'avaient pas eu besoin de jeter le nom d'Hilarion Gentil au concierge.

Un léger bruit, qui se produisit dans le jardin assez étroit qui s'étendait derrière la maison, attira leur attention: les deux fenêtres de la chambre donnaient l'une sur le quai, l'autre sur le jardin; cette dernière était ouverte.

—Regardez! murmura-t-il. Un homme qu'accompagnait une femme entièrement voilée ouvrait la petite porte du jardin et disparaissait avec elle.

—C'est lui! ajouta le peintre. Loïc allait sauter par la fenêtre et poursuivre Hilarion Gentil; mais Richard l'arrêta violemment en lui saisissant la main.

—Non! pas cela! dit-il. —Que voulez-vous faire? —Vous allez voir. Venez. Entraînant son compagnon, Richard Malvern descendit rapidement l'escalier.

quart d'heure. Je vais prendre le pis avec le petit.

Cassemajou et le gamin ne tardèrent pas à disparaître en courant. La pluie commençait à tomber fine et légère. Mais les deux jeunes gens n'avaient garde de s'en occuper.

—Les avez-vous vus? demanda vivement Loïc. —Non. —Ah! le matin! il est capable d'avoir sauté en barque...

—Une idée vient, subite et tenace, à Richard. —Si c'était lui...

—Compris! s'écria Cassemajou. Trouve-le vite, et ensuite viens rue de la Lune.

Billard, cognomine Jacquot, ainsi que son père, ne se le fit pas dire deux fois: il ôta sa veste de toile et entra dans l'eau.

—Au revoir, les patrons! cria-t-il. Et, se mettant sur le dos, il descendit rapidement le courant.

Nous laisserons Loïc et Richard rentrer dans Paris, et nous suivrons Jacquot Billard. L'important pour le gamin était de rattraper la barque, qui avait environ douze minutes d'avance sur lui.

Or, il avait fait un raisonnement, qui était éminemment logique. Il s'était dit qu'un homme qui se cache et qui s'enfuit devant des chasseurs n'est généralement pas aussi à son aise que s'il faisait une promenade d'agrément.

—Tonnerre! je comprends! Holà, gamin! La tête chatouinée du gamin se montra fûtée et inquiète, derrière sa cachette.

—Viens! dit Cassemajou. —En deux mots, celui-ci lui expliqua l'affaire.

avant, se dressaient le Palais de justice et la Sainte-Chapelle. Les bateaux devenaient plus nombreux, mais tous ceux qu'il distinguait restaient amarrés à la berge immobiles et noirs.

—Tiens! tiens! dit-il tout à coup. Ce qui attirait ainsi son attention était, en effet, assez extraordinaire. Une barque s'était collée contre l'une des arches du pont et attendait.

—L'homme lui tournait le dos; d'ailleurs, avec le mouvement de va et vient que subissait la barque, joint à la pluie et à l'obscurité, il lui eût été impossible de le dévisager; mais un vague instinct, ce que Montaigne appelle "la connaissance animale," lui disait que cet homme était celui-là même qu'il cherchait.

—L'inventeur en présentant cette préparation aux médecins et au public, est persuadé qu'elle sera acceptée avec la plus grande confiance, car cet espoir est basé sur les résultats qu'il a obtenus pendant plusieurs années dans les Provinces Maritimes et par les attestations dûment signées par un grand nombre de médecins des plus honorables, lesquels ont employé cette Emulsion, en ont obtenu les effets les plus immédiats et les plus salutaires.

En voici la preuve, car elle est recommandée par H. N. D. Mc N. Parker, D. M., médecin consultant à l'hôpital d'Halifax; Ed. A. Gannings, D. M., chirurgien de l'hôpital d'Halifax; Georges Lan, fils, D. M., professeur de chimie, Dalhousie et à l'Université d'Halifax; W. B. Slayter, D. M., L. B., C. S., professeur d'obstétrique à l'école de médecine d'Halifax, et médecin consultant, chirurgien de l'hôpital d'Halifax.

Les médecins sont priés de demander spécialement l'EMULSION DE PUTTNER qui est vendue partout. Prix: 50 cents. 17 août 1881—laq&b

Nouvellement reçu à la MAISON POPULAIRE DE F. X. LEPAGE 53 ET 59 Rue de la Couronne, St. Roch.

Étoffe noire pour Robes, telles que... Paramata, Cobourg, Merino, A... Crépe et Crépe noir, Étoffes en couleur de 22c; éto de Zie pour 15c, ainsi que de plusieurs autres prix.

EMULSION D'Huile de Foie de Morue AVEC Hypophosphites, etc DE PUTTNER

Préparé par C. E. PUTTNER, Ph. M., professeur de pharmacie au Collège d'Halifax. L'inventeur en présentant cette préparation aux médecins et au public, est persuadé qu'elle sera acceptée avec la plus grande confiance.

Les médecins sont priés de demander spécialement l'EMULSION DE PUTTNER qui est vendue partout. Prix: 50 cents. 17 août 1881—laq&b

LIGNE DOMINION GRAND-TRONC DU CANADA

Table with columns: Vaisseau, Tonnage, Capitaines. Lists ships like SARNIA, OREGON, BROOKLYN, MONTREAL, TORONTO, DOMINION, ONTARIO, QUEBEC, TEXAS, MISSISSIPPI, ST. LOUIS.

Se reliant avec les trains du GRAND-TRONC DU CANADA. Ces Steamers feront le trajet de QUEBEC à LIVERPOOL, comme suit: BROOKLYN... Samedi 13 Août; TEXAS... 20; TEUTONIA... 27; ONTARIO... 3 Septembre; MONTREAL... 10; TORONTO... 17; DOMINION... 24; BROOKLYN... 1 Octobre.

Enseignement. Une demoiselle possédant une bonne éducation désire donner leçons de français, d'anglais et de piano. S'adresser chez MADAME NADEAU, No. 61, rue St. Eustache. Ou chez MONSIEUR SAMSON, No. 100, rue Scott. Québec, 22 août 1881—imp

Chemin de Fer Q. M. O. & C. CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE Lundi, le 25 Juillet Les trains partiront comme suit:

Table with columns: Train, Eclair, Mixte, Malle, Expr's. Lists departure and arrival times for various routes like Ottawa, Québec, Joliette.

(Trains Locaux entre Aymer). Les Trains quittent la Gare du Mile-End, 45 minutes plus tard. Sur tous les Trains pour Passagers il y a de magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dor.

Bureaux Général, 13, Place d'Armes BUREAU DES BILLETS: 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL. VIS-A-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUEBEC.

Chemin de Fer Intercanadien 1881—SAISON D'ÉTÉ—1881

Le et après LUNDI, le 6 JUIN, les Trains marcheront tous les jours, les Dimanches exceptés comme suit:

Table with columns: Laisseront la Pointe-Lévis, Temps du Chemin, Temps de Québec. Lists train schedules for various routes.

J. & W. REID PROPRIÉTAIRES DE LA Papeterie de Lorette

Manufacture et tiennent toujours un assortiment de Feutre à toiture, à lambrissage et à tapis, Papier pour boîtes à allumettes, Cartes, Tapisseries, Papier à envelopper et à imprimer.

Papeterie du Pont-Rouge Carton de bois pour boîtes, Carton de paille, Pulpe de bois. MM. J. & W. REID importent et font le commerce de Papier, Articles de Relieurs, Tapisseries, etc. Leur assortiment de Papier est toujours considérable.

ANNONCES NOUVELLES.

A vendre—J. W. Reid.
Mlle Lucie Richard, Couturière.
300 hommes demandés—C. Drinkwater.
Garçon demandé—Club de la Garnison de Québec
La vraie Poudre à Pâte du Cuisinier (Cook's Own)
—Thompson, Codville & Cie.
Grand Encan de beaux Meubles, Piano, Argen-
terie, etc.—Oct. Lemieux & Cie.
Nouvelles Marchandises—Fyfe, Wright & Leitch.
Importations d'Automne—Glover, Fry & Cie.

QUEBEC,

SAMEDI, 17 SEPTEMBRE 1881

LE RETOUR.

Au moment où nous mettons sous presse, le *Sardinian* ayant à son bord sir John et l'hon. M. Chapleau entre dans le port.

Le retour de sir John sera salué par le pays entier avec une satisfaction profonde. Les inquiétudes que l'état de sa santé avait excitées ont donné un regain à sa popularité. En songeant qu'il pouvait être amené à se retirer de la scène, on a mesuré la place qu'il y occupait; le rôle si habile qu'il a joué depuis vingt-cinq ans dans notre politique s'est déroulé d'un trait devant tous les esprits.

L'opinion publique est trop sensée chez nous pour ne pas être juste à l'égard de ceux que leur supériorité intellectuelle désigne pour la guider. Elle sait qu'elle a besoin d'eux pour atteindre son but, tout autant qu'ils ont besoin d'elle pour réaliser leurs desseins. Ce n'est pas seulement l'enthousiasme qui la pousse vers eux, mais aussi la raison.

Sir John, parmi tant de facultés brillantes, a une qualité rare: il n'a point d'ennemis parmi ceux qui l'ont approché et qui ont vu s'épanouir sa nature expansive et sympathique. Ce n'est pas exagérer que de dire qu'en dehors de son parti même, bien des voix accueillent son retour avec un plaisir égal à celui que ressentent ses amis.

Il y a entre les deux premiers ministres bien des affinités de caractère. M. Chapleau a montré, dans le cours de sa carrière, plusieurs des principales qualités politiques qui ont rendu sir John justement fameux. Depuis son avènement au pouvoir particulièrement, il a su traverser toutes les difficultés avec l'aisance et la sûreté de coup d'œil d'un homme d'Etat plein de ressources et d'expérience. Il n'y a parmi les bons juges qu'un sentiment là-dessus. L'élan qu'il a donné à nos relations avec la France, et que le séjour qu'il vient de faire à Paris est de nature à redoubler, lui confère un titre à la reconnaissance durable de notre élément.

C'est donc avec une égale sympathie que l'opinion publique salue le retour des deux premiers ministres dont l'alliance féconde assure à la fois au Dominion et à la province des progrès constants et une destinée agrandie.

A l'arrivée de Sir John et de l'hon. M. Chapleau à Lévis, le maire l'hon. George Couture, leur a présenté des adresses au nom du conseil municipal et des citoyens.

Le *Saguenay*, de la Compagnie du St. Laurent, qui avait été mis à la disposition du public, a traversé à Lévis et est ensuite revenu à Québec ayant à son bord les deux premiers ministres, à qui le Club Cartier a présenté des adresses au nom des citoyens.

CONSEIL MUNICIPAL.

Séance du 16 septembre.

Présents—M. le maire et MM. les échevins et conseillers Johnston, Vallé, Henchey, Langevin, Rinfret, McWilliam, Gingras, Roy, Choinard,

Rhéaume, Samson, Vallée, Gunn, Hearn, McLaughlin, Peachy et Guay. Lecture d'une lettre des Sœurs de la Charité, qui demandent au Conseil de mettre à exécution le plus tôt possible une résolution passée il y a quelque temps, à propos du drainage en face des édifices de leur institution, attendu que si l'on continue à temporiser de la sorte avec cette affaire, cela pourra avoir les résultats les plus funestes.—Renvoyée au comité de l'aqueduc.

Lecture d'un rapport par lequel le comité des finances informe le Conseil qu'il a pris en considération le rapport du comité des chemins, concernant la réclamation de la somme de cent piastres faite par M. J. P. Rhéaume comme compensation pour une blessure qu'il s'est infligé au pied, en conséquence d'un trottoir défectueux de la rue St. Louis, et recommandant que cette somme soit votée à M. Rhéaume.

Lecture d'une requête des contribuables, propriétaires et locataires, de la rue St. Anselme, qui se plaignent que par suite de l'absence du drainage dans cette rue, leurs caves sont devenues malsaines, et qui demandent en conséquence qu'on y introduise le drainage.—Renvoyée au comité de l'aqueduc.

Lecture d'une lettre de M. Rochette, qui demande qu'on introduise l'eau dans sa manufacture, rue Ste. Hélène.—Renvoyée au comité de l'aqueduc.

Lecture d'un rapport du comité des chemins, qui a demandé des soumissions pour bois de chauffage et charbon, et qui recommande que celle de M. W. F. Lemesurier pour le bois de chauffage à \$5.75 la corde, et celle de M. J. Gagnon pour charbon à \$6.35 la tonne, soient acceptées.—1er ordre du jour.

Lecture d'un rapport du comité des finances qui recommande qu'on accorde au comité des chemins les appropriations supplémentaires qu'il demande pour certains travaux au nombre desquels est la construction d'un escalier à l'angle des rues Buade et Frontenac.—2e ordre du jour.

Lecture d'un rapport par lequel le comité des finances recommande l'adoption de la motion de M. Langevin, relative à la nomination de M. Apollinaire Plamondon avec un salaire de \$800 par année à la charge de chef du bureau de collection de la corporation, ainsi que celle de MM. Desroches et Trudel à \$500 à la charge d'huissiers de ce bureau, ces salaires devant être pris sur les appropriations légales de l'année courante.—3e ordre du jour.

Le comité du feu soumet un rapport du chef du département du feu sur l'état actuel des bornes-fontaines et les réparations à leur faire, et recommande l'exécution de ces travaux.

Le premier ordre du jour, relatif au combustible, est adoptée sans discussion.

Le deuxième ordre du jour soulève un assez long débat, et le rapport est finalement adopté par 10 voix contre 5.

Le troisième ordre du jour, relatif à la nomination du personnel du bureau de perception de la corporation, soulève encore de l'opposition de la part de M. Vallée. Dans un assez long discours, il en vient à la conclusion que la direction de ce bureau ne devrait pas être confiée à un homme qui a fait partie de l'ancien bureau, pour la raison que les employés d'alors ont prouvé leur incurie et leur incompétence par le déficit qu'on a trouvé dans la caisse. M. Rhéaume se fait l'apologiste de M. J. B. Plamondon, qu'il dit être un parfait honnête homme. Il ne nie pas qu'il y ait eu déficit dans sa caisse, mais dans toute cette affaire le Conseil même est le premier coupable. Le déficit de M. Plamondon (qui a été remboursé presque en entier par des garanties acceptées) a été dû à l'ignorance de celui-ci plutôt qu'à sa malhonnêteté. Plusieurs personnes qu'il a employées ont fait le reste. Il ne voit pas pourquoi l'on serait opposé à la nomination de M. Apollinaire Plamondon qui est roué aujourd'hui aux affaires de ce département. D'ailleurs, la perception des argentés ne se fait plus aujourd'hui dans ce bureau.

MM. Langevin et Hearn expriment les mêmes opinions.

Celui-ci propose ensuite en amendement, que les mots du rapport "ces salaires devant être pris sur les appropriations légales de l'année courante," soient remplacés par les suivants: "ces salaires devant être pris sur les argentés à être perçus dans les causes non réglées et sur ceux provenant de la perception des cotisations et des taxes de l'aqueduc."

Le rapport tel qu'amendé est adopté à l'unanimité.

M. Hearn propose que le comité du feu reçoive instruction de s'occuper de la possibilité de placer une citerne dans

le parc du Palais, pour remplacer en cas d'incendie, l'eau de la rivière St. Charles à marée basse.—Adoptée.

Une motion de M. Rhéaume proposant qu'un compte de M. Pouliot, au montant de \$15, pour réparations de lampes et installation d'une nouvelle lampe rue St. Louis, reçoive l'approbation du Conseil, soulève un assez long débat. De fait, ce compte est de la catégorie de ceux qui ont été approuvés par les comités des finances et des chemins, et que le maire a refusé d'approuver.

Il y a échange de paroles aigres-douces entre celui-ci et M. Rhéaume, et finalement la motion est adoptée avec une légère modification quant à la provenance de l'argent qui servira à payer ce compte.

Le Conseil s'ajourne ensuite à vendredi prochain.

TELEGRAPHIE GENERALE

Paris, 16.—On mande de Venise, que le roi Humbert et la reine d'Italie ont assisté en personne à l'ouverture du congrès géographique qui a eu lieu hier en cette ville, M. de Lesseps a prononcé le discours d'ouverture.

Le Japon entre chaque jour dans la voie du progrès. Un code civil et criminel calqué sur le code Napoléon vient d'être adopté et la police sera faite dorénavant par un corps de gendarmerie semblable à celui que possède la France.

La République française est tout-à-fait opposée au règlement des difficultés égyptiennes par le sultan. D'après l'organe de M. Gambetta, le khédive devrait avoir le temps nécessaire pour mettre à l'ordre les troupes insurgées. Dans l'intervalle, une commission anglo-française examinerait les réformes à apporter à l'organisation de l'armée et s'il est nécessaire d'en surveiller l'exécution. Cela aurait aussi pour effet de consolider les relations de la France et de l'Angleterre.

Il est à espérer que la catastrophe de Charenton n'aura pas été sans enseignement et qu'elle aura un effet salutaire pour l'avenir. Depuis une semaine la presse française fait remarquer avec persistance qu'il est temps de faire des réformes dans l'administration des chemins de fer et de sévir contre les abus dont les directeurs sont en fin de compte responsables.

On dit que la France a proposé un plan de réorganisation de l'armée égyptienne de manière à prévenir des troubles du genre de ceux qui ont eu lieu il y a quelques jours. L'Angleterre approuverait ce plan.

Les importations et les exportations des huit premiers mois de l'année courante accusent une diminution de 84,800,000 francs dans les exportations, et de 124,100,000 francs dans les importations, sur la période correspondante de l'année dernière. Cette diminution figure en entier au compte des comestibles.

M. Sabourof, ambassadeur de Russie à Berlin, est en route pour Paris et Londres, afin d'inviter la France et l'Angleterre à prendre part à une croisade générale contre le socialisme et les révolutionnaires.

Londres, 16.—Le *Journal de St. Petersburg*, organe du ministère des affaires étrangères, signale la satisfaction unanime avec laquelle la presse allemande a envisagé l'entrevue de Dantzig et termine par le passage suivant: "Au sujet des commentaires de la presse française nous ne partageons pas entièrement l'avis du *Journal des Débats* que de nos jours les intérêts et les destinées des nations sont supérieurs aux liens de famille. Notre confrère de Paris ne niera pas cependant que des traditions de famille et des relations intimes et cordiales comme celles qui unissent les empereurs de Russie et d'Allemagne ne contribuent à la bonne entente des chefs de ces Etats et favorisent par conséquent les intérêts des deux pays."

Dublin, 16.—M. Parnell a annoncé aujourd'hui à la convention, qu'il a eu une entrevue avec la délégation des ouvriers, et que ceux-ci acceptent l'unité d'action en ce qui regarde leurs intérêts.

Genève, 16.—Au sujet de l'éboulement de terre qui a eu lieu dimanche dernier près d'Elm, dans le canton de Glaris, on craint que la liste des victimes ne comprenne quarante habitants des villages voisins accourus au secours lors du premier éboulement qui a eu lieu à minuit. La rivière qui passe à Elm a été changée en lac, et l'on craint que la vallée au-dessous ne soit inondée. Comme la localité est fort fréquentée par les étrangers cette saison, il est possible que quelques-uns d'entre eux aient péri. Comme on craint un nouvel éboulement à Elm, les sauve-

teurs sont obligés d'agir avec la plus grande précaution.

Berlin, 16.—Il y a eu depuis quelques jours plusieurs expulsions de socialistes. La police a prohibé toutes les réunions auxquelles ceux-ci devaient prendre part.

Long Branch, 16.—Le président Garfield a bien reposé la nuit dernière et il n'est resté éveillé que pendant une couple d'heures. Cependant la faiblesse du blessé est encore très grande et les médecins éprouveront toujours, tant que cette faiblesse persistera, une grande inquiétude.

Baltimore, 16.—Madame Suzanne May, veuve de Jérôme Bonaparte, a succombé, hier, à une attaque de paralysie, à l'âge de 69 ans.

Madame Bonaparte était malade depuis cinq à six semaines, et dimanche les médecins avaient déclaré qu'il n'y avait plus d'espoir.

Ses deux fils, M. C. J. Bonaparte et le colonel Jérôme Bonaparte, étaient à son chevet lorsqu'elle est morte.

Madame Bonaparte était fille de M. William May, riche négociant de Montréal et qui avait habité autrefois Roxbury (Mass.)

Elle avait épousé, en 1829, à Baltimore, Napoléon Bonaparte, fils du roi Jérôme, frère de l'empereur Napoléon I. Le roi de Westphalie avait, comme on le sait, épousé, au commencement du siècle, mademoiselle Elizabeth Patterson, de Baltimore, mariage qui fut déclaré nul par Napoléon.

A TRAVERS LA VILLE.

AU CAP TRINITE.—Les personnes qui sont parties mercredi midi pour assister à l'inauguration du sanctuaire du Saguenay, étaient de retour hier après-midi. Ce voyage a été magnifique et les cérémonies religieuses grandioses.

LES MAISONS DE BOIS.—Depuis quelques jours, un certain nombre d'incendies qui ont relevé leurs maisons, ont été traduits devant le recorder Dery, parce qu'elles ont construit en bois, quitte à lambrasser plus tard avec de la brique. On nous dit que la loi est déficiente sous ce rapport, mais nous ne savons pas jusqu'à quel point cela est fondé.

LACROSSE.—Le club des *Quebecers* disputera mardi aux *Shamrocks* le titre de champion.

COURSES NAUTIQUES.—Les fameuses courses dont nous avons déjà parlé et qui sont si impatientement attendues par les amateurs, auront lieu jeudi si le vent est favorable; sinon, elles auront lieu le premier jour de brise qui suivra. Les conditions n'ont pas été changées.

Les yachts à quille mobile paieront une entrée de \$5 et les autres paieront \$3. Cette somme devra être versée avant jeudi.

Un bateau à vapeur suivra les yachts.

ESCRUQUERIE.—Il paraît que deux brelandiers qui avaient élu domicile sur les bateaux de Montréal, ont esrocroqué à un citoyen de Québec une somme assez considérable.

VAGABONDAGE.—Plusieurs vagabonds sont arrivés en cette ville et flânent sur les chemins St. Louis et Ste. Foye. On fera bien de s'en méfier.

ARRESTATION.—La police a arrêté hier un jeune homme de Montréal, accusé par son patron d'avoir détourné une forte somme d'argent.

NOYÉ.—La houle produite par le passage du vapeur *Québec*, a fait chavirer avant-hier soir une embarcation montée par le cuisinier et l'un des matelots d'un navire qui avait jeté l'ancre en face de Ba-tican. Le cuisinier s'est noyé.

LA CASE DE L'ONCLE TOM.—Une compagnie de première classe et qui a remporté par tout un succès magnifique, jouera cette pièce tant aimée de notre public, la semaine prochaine, au Pavillon des patineurs.

FAITS DIVERS.

OPÉRA COMIQUE.—M. Calixa Lavallée, à qui ses talents exceptionnels ont créé une place à part aux Etats-Unis, vient de composer la musique d'un opéra comique en trois actes, intitulé *La Veuve*, et dont M. Frank H. Nelson est l'auteur. La scène se passe en France, près de la frontière espagnole, à la fin du XVIIIe siècle. Cet opéra est destiné à avoir un grand succès aux Etats Unis. Nous en sommes enchanté pour notre compatriote en particulier.

INCENDIE A MONTRÉAL.—On lit dans la *Patrie*: Hier après midi, un incendie considérable s'est déclaré au no. 255 de la rue St. Constant, dans une maison

occupée par la manufacture de meubles de M. Azarie Lavigne. Le feu a pris naissance dans le chauffoir et on ne sait comment. Les pompiers arrivèrent bientôt et déployèrent toute l'énergie et les efforts dont ils étaient capables pour étouffer l'incendie. Mais la pression d'eau n'était pas suffisante, vu l'étroitesse du tuyau de la rue, qui ne pouvait alimenter deux jets continus.

Il est arrivé plusieurs accidents sérieux. D. Leblanc et un nommé Guilbault, deux journaliers employés à la manufacture, se voyant presque entourés par les flammes prirent le parti de se jeter par une fenêtre du troisième étage. Ils se fracturèrent tous deux une jambe.

Un autre employé, du nom de Dion, a eu la figure et les bras affreusement brûlés. On mentionne aussi le nom d'un pompier qui a échappé comme par miracle à l'élément dévorant. Les blessés ont été transportés à l'hôpital, aussitôt qu'on a pu se procurer des brancards.

La manufacture et tout ce qu'elle contenait a été complètement détruit. La résidence de M. Lavigne qui est voisine de la manufacture a aussi été considérablement endommagée par l'eau.

Les pertes sont évaluées à \$20,000 dont \$6,000, dit-on, sont couvertes par les assurances.

LE MEURTRE DE ST. BONAVENTURE.—On lit dans la *Minerve*: Israël Proulx et Jos. Béland ont été arrêtés par le grand connétable Weibrenner et incarcérés dans la prison de Sorel sous prévention d'avoir causé la mort d'Antoine Côté, de Saint Guillaume d'Upton. C'est une triste histoire de bagarre et de coups portés par des hommes ivres, qui se déroulera aux assises criminelles.

Samedi soir, à Saint Bonaventure, paroisse située à environ 27 milles d'ici, dans le district de Richelieu, un meurtre des plus atroces a été commis.

Trois maquillons, nommés respectivement Israël Proulx, Joseph Béland et Antoine Côté partaient pour Saint Hyacinthe samedi matin et se lançaient dans une ribote en règle, toute la journée.

Quelque temps avant leur départ de l'endroit, on avait entendu dire à l'un d'eux qu'il saurait bien se venger avant longtemps d'une insulte qu'il prétendait lui avoir été faite dans le cours de la journée par un de ses camarades.

A leur retour à Saint-Bonaventure, Béland ou Proulx, on ne sait trop lequel, a infligé à Côté des blessures tellement graves au front et sur la nuque, avec une bouteille, qu'il est tombé presque évanoui sur le chemin où on le retrouvait le lendemain matin.

Côté a vécu trois jours avec ses blessures et dans d'atroces souffrances. Il a fini par y succomber.

VILLE PILLÉE PAR DEUX MASQUES.—Une dépêche de Sedalia, Missouri, dit que la petite ville de Bates City, située à 7 milles de l'endroit où un train a été arrêté ces jours derniers, a reçu la visite de deux hommes masqués qui, après avoir parcouru les principales rues en tirant des coups de pistolet, ont mis la cité au pillage sans que la population ait seulement osé faire mine de résister. Les deux chevaliers errants ont repartis emportant tout ce qu'ils avaient trouvé à leur convenance. La nature et la valeur de leur prise ne sont pas indiquées.

La dépêche dit en conclusion que les rapports reçus au sujet de cette surprenante expédition sont un peu vagues.

LE TRAIN DÉVALISÉ.—Des neuf hommes arrêtés jusqu'à présent comme soupçonnés d'avoir participé au dernier acte de brigandage qui a causé tant d'émotion dans le Missouri, deux sont emprisonnés à Kansas City et sept à Independence. On continue à affirmer que l'un d'eux a fait des révélations. Plusieurs autres arrestations doivent être opérées avant le commencement des interrogatoires. Il y a lieu de croire que le coup avait été organisé par un des fameux frères James, et qu'il y a eu erreur dans l'exécution. Le train dont la dévalisation avait été complétée contenait une somme de \$160,000 et précédait immédiatement celui que les brigands ont arrêté. Ils se sont donc trompés d'un train, et c'est en conséquence de ce qui-proquo qu'ils n'ont eu que quelques milliers de dollars au lieu des \$160,000 sur lesquels ils comptaient.

AU RESTAURANT.—Comme fantaisie à outrance, celle-ci, due à M. Aurélien Scholl, ne laisse rien à désirer.

Parmi les grands restaurateurs du boulevard, il en est un qui s'est des longtemps discrédité par la mauvaise qualité de ses denrées et la détestable négligence de sa cuisine.

Un incident sans importance appa-

SOUVENIRS DU SECOND EMPIRE

LE PRINCE IMPÉRIAL.

Le Prince Impérial était né le 16 mars 1856, au milieu des acclamations du peuple, et accueilli par les bénédictions de l'Église. Le cardinal Patrizi repré-

Le Prince Impérial fut élevé pour le trône. Il apprit assez des langues anciennes, soit pour reconnaître ce qu'en-

Le Prince Impérial fut élevé pour le trône. Il apprit assez des langues anciennes, soit pour reconnaître ce qu'en-

Le Prince Impérial fut élevé pour le trône. Il apprit assez des langues anciennes, soit pour reconnaître ce qu'en-

Le Prince Impérial fut élevé pour le trône. Il apprit assez des langues anciennes, soit pour reconnaître ce qu'en-

Le Prince Impérial fut élevé pour le trône. Il apprit assez des langues anciennes, soit pour reconnaître ce qu'en-

Le Prince Impérial fut élevé pour le trône. Il apprit assez des langues anciennes, soit pour reconnaître ce qu'en-

Le Prince Impérial fut élevé pour le trône. Il apprit assez des langues anciennes, soit pour reconnaître ce qu'en-

les causes qui compromettent les couronnes, il avait trouvé celles qui les préservent.

Les leçons vivantes du foyer, la conversation des hommes éminents qui avaient été les collaborateurs de son père, la connaissance des documents secrets, lui avaient appris les faits mieux et plus sûrement qu'à tout autre ; il connaissait les défaillances qui avaient affaibli et finalement perdu l'Empereur, et les témoignages d'affection et de respect que lui apportaient dans l'exil des milliers de Français, accourus de toutes les provinces, lui prouvaient jusqu'à l'évidence que si une révolution grossièrement violente lui avait ravi la couronne, la France lui conservait sa confiance ; il croyait donc à son retour comme on croit aux événements que la logique amène à son jour, parce qu'ils sont dans la nature des choses. Il avait tout préparé, non pas son personnel, mais son programme ; et M. Rouher, qui le connaissait bien, me disait un jour de lui : " Il consultera les vieux, mais il gouvernera avec les jeunes."

Quelques mois avant l'époque fatale où il partit pour aller braver cette mort chevaleresque, déjà associée à la légende de Sainte-Hélène, j'allai voir le Prince Impérial à Camden-Place, où je conduisis Georges, le plus jeune de mes fils. J'avais à soumettre à son arbitrage un dissentiment passager mais regrettable, survenu entre deux grandes personnalités du parti. Cette longue conversation, où la raison, la prudence, l'enjouement dévorèrent le temps, est la dernière impression directe et personnelle qui me reste de lui. Tant que je vivrai, lorsque j'évoquerai son image sympathique et charmante, je verrai le Prince assis entre mon fils et moi, dans le petit salon de gauche, en entrant, à Camden, gai, franc, spirituel, charmant le vieillard par sa haute intelligence et gagnant pour toujours le cœur du jeune homme, par sa courtoisie.

Il y avait dans le Prince Impérial deux choses distinctes : la personne et les doctrines. La Providence nous a retiré l'homme : les doctrines restent impérissables, comme les idées.

La personne du Prince Impérial ne sera jamais assez pleurée, non seulement pour ses aimables et rares qualités, mais pour les services que, durant sa courte existence il a rendus à la cause de l'appel au peuple.

Qui donc, après la mort de l'Empereur, rallia, groupa, ranima les amis de la dynastie et des institutions impériales ? Qui sut conquérir par son application, sa sagesse, sa dignité, l'estime et les égards, non-seulement de la reine d'Angleterre, du prince héritier et du peuple anglais, mais encore de tous les souverains de l'Europe, et fortifier ainsi les espérances de tous ceux qui virent en lui un véritable membre de la famille des rois, puisqu'il était traité comme tel par les rois eux-mêmes ? Qui sut démontrer plus opportunément et avec une plus ferme raison aux sept mille pèlerins accourus à Chislehurst le 16 mars 1876, que, pour la France mise en détresse, le Plébiscite est à la fois le salut et le droit ? Et lorsque, au bruit sinistre de sa mort, toutes les églises se remplirent, les uns pleurant un chef, les autres sentant qu'ils perdaient une garantie ; à quelle mémoire remontait la stupeur de ceux qui, au spectacle de ces foules impérialistes s'écriaient : *Mon Dieu qu'ils sont nombreux !* — comme, en contemplant le corps du duc de Guise, étendu sur les dalles de Blois, ses meurtriers épouvantés disaient entre eux : *Mon Dieu qu'il était grand !*

GRANIER DE CASSAGNAC.

Importations d'Automne !

Glover, Fry & Cie.

Viennent d'ouvrir au-delà de cinquante caisses de

Marchandises Nouvelles

Comprenant un assortiment général des

NOUVEAUTÉS DE LA SAISON.

Moderies, Mantilles et Ulsters, Soies, Satins, Pluches, Etoffes à Robes, Garnitures, Boutons, Etc., Etc., Etc.

Aussi les dessins les plus nouveaux en

TAPIS

DE

Tapiserie et de Bruxelles !

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 8 septembre 1881.

AVIS.

Je ne serai responsable d'aucunes dettes contractées en mon nom sans un écrit signé par moi ou par mon procureur V. Chateaubert.

MME VVE ELZ. CHATEAUBERT, St. Alban, comté de Portneuf. Québec, 8 septembre 1881—2sp



Avis aux Entrepreneurs

On recevra à ce Bureau, jusqu'à JEUDI, le 24 septembre courant, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire de ce Bureau, respectivement "Soumission pour l'érection d'un Atelier de Fulminate" et "Soumission pour Laboratoire" pour l'érection d'un Atelier destiné à la préparation du Fulminate, et d'un Laboratoire, à Québec.

On pourra voir les plans et le devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, ainsi qu'au Bureau de ce Ministère, au Bureau de Poste, Québec, à commencer de JEUDI, le 15 SEPTEMBRE courant.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère. On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera déposé et si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, on s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 13 septembre 1881. 15 septembre 1881—4f



Chemin de fer Intercolonial.

Prix réduits.

L'Exposition de la Paix sera lieu sur le terrain de l'Exposition, à

HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE.

Du 21 au 30 Septembre.

Des billets d'excursion seront émis du 19 au 28 Septembre, bons pour le retour jusqu'à samedi, le 1er Octobre, inclusivement, aux prix suivants :

De St. Jean, N.-B. \$ 5 00
De Québec, " " 11 00
De Charlottetown, " " 4 00

et de toutes les autres stations à moitié du prix de la première classe.

Pour plus amples détails, voir les affiches à toutes les stations.

D. POTTINGER, Surintendant en Chef.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.-B., 12 septembre 1881. 14 septembre 1881—12f

Ligne de la Malle Royale



DES Vapeurs par le Saguenay, Tadoussac, Cacoua, Rivière-du-Loup et Malbaie.

A commencer le 13 du courant, le vapeur ST. LAWRENCE, qui a pour capitaine M. M. pour Châteauguay et la Baie des Haies, partant à la Baie St. Paul, Les Éboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et L'Anse St. Jean.

BILLETS en vente et Cabines retenues au Bureau Général des Billets, via avis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, Quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 13 septembre 1881.

POELES SOURDS

Améliorés et patentés.

Je désire attirer l'attention de mes pratiques et du public en général sur ces Poêles qui ont donné satisfaction à tous ceux qui en ont eu jusqu'à présent. Une visite le prouvera aux personnes qui voudront bien les voir. Je puis donner des certificats de plusieurs personnes recommandables qui en ont acheté.

GEORGES BROUSSEAU, Perblantier, No. 37, rue St. Paul.

Québec, 10 septembre 1881—2mp

POISSON ! HUILE !

300 parts Hareng du Labrador No. 1. 200 " Hareng du printemps. 200 " Hareng rond (bon marché). Morue verte. Morue sèche, Saumon, Truite, etc., etc.

— AUSSI —

100 futailles Huile de Morue, 50 " Huile de Loup-Marin " Pale", 100 " Huile de Loup-Marin " Straw", 50 " Huile de Loup-Marin " Brown".

A BAS PRIX.

J. B. Renaud & Cie.

72 à 82, Rue St. Paul.

Québec, 10 septembre 1881.

MARCHANDISES

A bon marché.

Je désire attirer l'attention de mes pratiques et du public en général, sur le fait que vendant pour argent comptant seulement, cela me permet de vendre meilleur marché que toute autre maison de Québec.

Une visite le prouvera aux personnes qui ont réellement l'intention de faire des achats, et leur donnera satisfaction entière.

T. TAYLOR, No. 35, rue St. George.

N'oubliez pas l'adresse et veuillez nous faire une visite

Québec, 24 août 1881—1m

NOUVELLE PHARMACIE.

DR. ED. MORIN & CIE.

Informent respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils ont ouvert

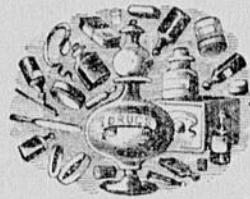
UNE PHARMACIE

COIN DE LA

Rue St. Jean

ET COTE

Ste. Geneviève



Consultations gratuites à toute heure

DR. ED. MORIN & CIE. auront toujours en magasin un assortiment complet de

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES

Remèdes Patentés, Parfumeries, Eponges de toutes sortes, Etc., Etc., Eaux Minérales, Articles de fantaisie, Savons, Teintures, Etc., Etc., Graines de toutes sortes, Brosses, Peignes, Borax Impérial, Etc., Etc.

SPECIFIQUE CONTRE LA DYSPEPSIE

Les prescriptions remplies à toute heure

DR. ED. MORIN & CIE

Québec, 15 septembre 1881—15j

HUILE DE CHARBON. VAPEUR A VENDRE.

Avis au public et à messieurs les curés que nous vendons cette Huile Australe qui a l'avantage de ne donner aucune mauvaise senteur et qui produit une lumière brillante.

Aussi — L'Huile Kerosine de Portland également renommée pour ses qualités, ainsi que l'Huile canadienne.

Toujours en stock — Papiers de granit, Argeterie, Chandeliers, Vitres, etc., etc.

RENAUD & CIE., 24, rue St. Paul.

Québec, 12 septembre 1881.

FYFE, WRIGHT & LEITCH

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches

COIN DES

Rues la Fabrique et Ste. Famille.

Reçu par le Circassan, Nestorian, Lake Champlain et Thames :

Fleurs, Plumes, Dentelles, Mouchoirs, Etouffes à Robes, Costumes en Drap, Cashmeres, Mérinos, Serges, Satins, Franques.

Soie noire et de couleurs, Velours et velveteens, Châles de fantaisie, Rubans Ornaments, Boutons, Gants de Kid 1, 2, 3, 4, 5 boutons, Bas de Soie et de Coton, Nouveaux Tweeds, etc.

Cinq pour cent d'escompte pour tout achat au comptant d'au-dessus \$1.00.

Nous recevons chaque semaine de nouvelles marchandises pour cette saison.

FYFE, WRIGHT & LEITCH.

Québec, 13 septembre 1881.

Nouvelle Librairie de St. Roch.

A. F. E. DARVEAU

151, rue St. Joseph, St. Roch

(VIS-A-VIS LE PRESBYTERE.)

Manuel du tiers ordre, \$0 50
Le tiers-ordre de St. François, Mgr de Ségur 0 15
Le cordon sarrasique 0 10
Géographie de Molère 0 10
Shakespeare 0 80
Beaumarchais 0 75
P. L. Courcier 0 80
Chamfort 0 20
Homère 0 60
Ovide 0 20
Virgile 0 30
Robinson Crusoé, par D. de Poë 0 40
Jean-Jacques Rousseau, par La Fosse 0 20
Oraison funèbre de B. ssuet 0 20
La Haronne, par E. Cayrol 0 35
Les Pieds-noirs, " " 0 35
Les Nez-pétrés, " " 0 35
Poignet d'acier, " " 0 35
La tête plate, " " 0 35
Les derniers Iroquois, " " 0 35
L'île de sable, " " 0 35
La capitaine, " " 0 35
Peaux rouges et Peaux Blanches, " " 0 35
Corinne ou l'Italie, par Mme de Staël 0 80
Delphine, " " 0 80
Le manuel de santé, par Raspail 0 50
Québec, 13 septembre 1881.

Compagnie de Navigation d'Ontario.

Ligne de la Malle Royale entre Québec, Montréal, Kingston, Toronto, Hamilton, et tous les ports intermédiaires

Les magnifiques bateaux QUEBEC et MONTREAL qui voyagent entre ces deux villes, partent régulièrement comme suit :

Le QUEBEC, Capt. Nelson, les mardis, jeudis et samedis, et le MONTREAL, Capt. Burn, les lundis, mercredis et vendredis, à CINQ heures P. M., de Québec, arrêtant à Batiscaan, Trois Rivières et Sorel.

Entre Montréal et Hamilton

Les bateaux Algerian, Passport, Corsican, Spartan, Corinthian ; un d'eux laissera le Bassin du Canal à NEUF heures A. M., tous les jours, excepté le Dimanche, et de Lachine, à l'arrivée du train qui laisse la Station de Bonaventure à MIDI.

Bureau des Billets, où on peut se procurer des cabines chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, Quai Napoléon.

A. DESFORGES, Agent.

Québec, 5 mai 1881.

Le vapeur L'ILE STE. HELENE qui est dans le bassin de M. A. CANTIN, à Montréal :

Longueur 140 pieds.
Largeur du deck 33 "
Tirant d'eau 31 "
Stroke 8 "
Cylindre (diamètre) 32 pouces.
Engin en bon ordre.

Pour plus amples informations, s'adresser à

OVIDE DUPRESNE, Gérant de la Cie. de Navigation de Longueuil, 14, rue Foulding, Montréal.

3 septembre 1881—15j

Libres et Fournitures d'Ecole à Bon Marché.

J'ai bien l'honneur d'informer ceux qui auraient besoin de livres et autres fournitures d'écoles pour leurs enfants, qu'ils gagneront 20 0/0 en envoyant chercher ces livres, etc., à ma librairie.

Une visite est respectueusement sollicitée.

A. O. RAYMOND

Propriétaire de la

LIBRAIRIE DU BON MARCHÉ

" VIVRE ET LAISSER VIVRE "

No. 46, rue la Fabrique, Haute-Ville, Québec.

Québec, 30 août 1881.

Charbon Américain.

1000 tonnes Charbon Américain gros-eau d'un œuf 3/0 pour poêle.

A vendre par GED. GAGNON, 15, ruelle Bell.

Maison représentée par P. GINGRAS.

Québec, 19 août 1881—1m

BOIS A VENDRE.

Un million de pieds de Bois de Pin (scié en 1878) de 1, 1 1/2, 2 et 3 pouces, convenable pour la construction des bâtisses, prêt à être travaillé. Bois de Pin pour plancher, pour couverture, etc. Soliveaux en Pin scié, le tout livré à n'importe quel endroit de la ville.

Moulins à Scie à la vapeur de St. Charles

Pied de la rue Grant, St. Roch.

SIMON PIETERS, Propriétaire.

Québec, 10 août 1881—no

Drouin, Flynn & Gosselin

AVOCATS

BUREAU D'AFFAIRES : 28, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec

Suivent les cours des districts de Québec, Montmagny et Gaspé.

F. X. DROUIN, Hon. E. J. FLYNN, L. L. D., JEAN GOSSÉLIN.

Québec, 23 juillet 1881.

GRANDE

Exposition Provinciale

Devant avoir lieu sur les

TERRAINS DE L'EXPOSITION

Avenue Mont-Royal, Montréal.

Cette exposition sera divisée en trois départements :

Département Agricole, Département Horticole et Département Industriel.

OUVERTURE : MERCREDI, 14 SEPTEMBRE

A l'exception des Chevaux, du Bétail, des Moutons, des Cochons qui arriveront deux jours plus tard, c'est-à-dire

VENDREDI, 16 SEPTEMBRE.

CLOTURE : VENDREDI, 23 SEPTEMBRE

\$25 000 offertes comme prix

Les entrées dans tous les départements devront être faites aux bureaux des Secrétaires à Montréal, le ou avant JEUDI, le 1er SEPTEMBRE. On peut se procurer des listes de prix et des formulaires pour les entrées ou tout autre renseignement en s'adressant à

GEO. LECLERC, Sec. du Conseil d'Agriculture, S. C. STEVENSON, Sec. des Arts et Manufactures.

15 juillet 1881.